

XXII

9 Avril 1749.

M. le Contrôleur général,

Mr, j'ay différé jusqu'à présent de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 29 aoust 1748, en me renvoyant le mémoire des s^{rs} Esnard et Rollichon et ceux des anciens entrepreneurs de la verrerie de Roanne et notamment du s^r Pigalle de Marvilly, parce que j'ay eu besoin de prendre des éclaircissements sur les différents objets proposez par ces mémoires et sur ceux contenus dans votre lettre, et je me trouve à présent en état d'y satisfaire.

Les s^{rs} Esnard et Rollichon demandent la permission d'établir à Givors une verrerie et d'autres ouvrages de verre en ne faisant usage que du charbon de terre. Vous me marquez, Mr, que vous estimez que cette demande ne peut être admise tant que la verrerie de Roanne subsistera et que par arrest du Conseil du 23 mars 1748, le s^r Pigalle de Marvilly et consorts ont été subrogez au s^r Clerbois, au nom duquel le privilège de la verrerie de Roanne avoit été accordé et qui en a été exclus pour justes causes, cependant le s^r de Marvilly, loin de penser à rétablir et à faire travailler la verrerie de Roanne, demandoit un nouveau privilège pour en établir une à Lyon. Ce projet est rempli de difficultés : 1^o par rapport au terrain resserré et si occupé qu'on ne pourroit trouver de lieu à la placer et par mille autres inconvénients, qui sont en si grand nombre qu'une verrerie autrefois établie au fauxbourg de la Guillotière n'y a subsisté que peu d'années. Tel étoit pour lors l'état des choses ; il y a lieu de